

**Fiche de poste**  
**Directeur de l'école élémentaire Lucette Sallé**  
**Circonscription Nevers 2**

Les fonctions s'inscrivent dans le cadre du décret n°89-122 du 29 février 1989 (J.O. de 26 février 1989 et B.O. n° 10 du 9 mars 1989), de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République (J.O. du 9 juillet 2013) et de la circulaire n° 2014-163 du 1-12-2014 (BO spécial n° 7 du 11 décembre 2014).

Le poste concerne la direction d'une école à 5 classes, pour laquelle un quart de décharge est accordé. Il appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

**Contexte de l'école**

- Adresse : 5 ter Bd Victor Hugo
- Collège de secteur : collège Victor Hugo, Nevers
- Structure : 5 classes
- Équipe pédagogique : 5 professeurs des écoles dont le directeur
- Service civique, AESH

**Définition du poste et des missions**

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages.

**Priorités**

- Garantir le cadre réglementaire du parcours des élèves (règlement de l'école)
- Piloter une réflexion pédagogique commune au sein des équipes de cycle
- Impulser des projets fédérateurs pour la cohésion d'équipe

**Le candidat ou la candidate devra :**

- Manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire ;
- Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'École ;
- Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction ;
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'une équipe pour mobiliser l'équipe pédagogique sur des objectifs partagés ;
- Veiller à la cohérence des pratiques pédagogiques et éducatives au sein de l'école ;
- Préparer et conduire les réunions (conseils des maîtres, conseils de cycle, conseil d'école, ...) en diffuser les conclusions et assurer le suivi des décisions prises ;
- Savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion ;
- Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation ;
- Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves.